



Section fond

Informations Autorisations parentales pour les jeunes mineurs Saison 2023-2024

En signant l'accusé de réception de l'inscription, **j'autorise mon enfant licencié :**

- **TRAJETS** : A effectuer les trajets liés aux entraînements, aux courses et aux manifestations diverses dans les véhicules du Ski Club, de l'OMS, d'un membre du club ou d'un parent.
- **TIR BIATHLON** : A participer aux entraînements du Club et aux compétitions nécessitant l'usage d'armes à air comprimé (U7 à U13), et, le cas échéant 22 long rifle (à partir U14)

En signant l'accusé de réception de l'inscription, **j'autorise le Ski Club Sallanches :**

- **DROIT À L'IMAGE** : A publier des photos de mon enfant sur le site internet et les réseaux sociaux du Club